



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie Aime-la-Plagne

Correspondant : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, Maire, 1112 avenue de Tarentaise BP 58, 73211 Aime-la-Plagne cedex, tél. : 04 79 09 78 82, courriel : mairie@mairie-aime.fr

Objet du marché : Remplacement d'un ascenseur public à Plagne Aime 2000

Type de marché de travaux :

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La prestation comprendra le démontage et l'évacuation de l'ascenseur existant, la fourniture et mise en œuvre d'un nouvel ascenseur en lieu et place de l'existant, y compris la réalisation des essais réglementaires, un contrat de maintenance de type prestation complète (pièce et main d'œuvre 24h sur 24h, 7j sur 7) pour une durée de 1 an.

Prestations divisées en lots : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Voir le règlement de la consultation

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_ZafPg2SFqd

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_ZafPg2SFqd&v=1&select-ed=0

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 juin 2019 à 10 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 2019-TX-037

Renseignements complémentaires : Une visite sur site est obligatoire. Les conditions de visites sont indiquées à l'article 6.2 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 mai 2019